

**- Dossiers en cours : travaux**

- La classe d'école se termine. Il ne reste plus que les plafonds à faire. Le planning semble pouvoir être respecté pour une installation en janvier.

- Route des Fours à chaux – RD 20

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux est engagée

L'entreprise sera en vacances à partir du 18 Décembre.

Le trottoir partie droite côté maisons sera refait sur une centaine de mètres.

Le coût total de ces travaux en traverse est de 250 000 €, la commune participera à hauteur d'environ 75 000 €.

- Route du Pont : l'entreprise ALLEZ va passer un câble H.T.A. et en même temps, la commune va enfouir les réseaux secs, le dossier CEGELEC étant prêt

**- Visite de M. le Sous-Préfet**

- Monsieur le Sous-Préfet de Thiers a été accueilli à Joze le Mercredi 11 Décembre.

La construction d'un bâtiment qui abritera l'épicerie a été présentée au représentant de l'Etat.

En début d'année seront engagées les premières démolitions nécessaires à la réalisation du bâtiment neuf d'environ 300 m<sup>2</sup>. Le permis de construire sera déposé en Février-Mars 2014 ; s'en suivra le dossier de consultation des entreprises et le démarrage des travaux pour une livraison des nouveaux locaux avec mise en service en Mai Juin 2015.

L'immeuble occupé par le commerce actuel sera conservé jusqu'au transfert de l'activité, puis démoli pour être remplacé par des stationnements.

Cet aménagement constitue une première étape de revitalisation du quartier.

Le projet est en deux tranches de 400 000 et 200 000 €.

Le sous-préfet a relevé « l'aspect structurant pour le bourg de ce projet d'urbanisme » avant d'entamer la visite de la commune par l'école où l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe a occasionné la construction de nouveaux locaux à l'emplacement du préau.

Les entreprises de la commune étaient aussi au programme de la visite avec Procar, qui recycle 13 000 tonnes de pneus usagers par an et emploie 23 salariés, et ASP (Aménagement Sol Paysage), route des Fours à chaux, en cours d'installation dans des locaux flambant neufs de 600 m<sup>2</sup> sur une superficie d'un hectare. L'établissement, qui va quitter Gerzat, emploie déjà 16 salariés et va créer prochainement deux nouveaux emplois. Le maire a aussi insisté sur le maillage médical du territoire qui est une préoccupation constante de la municipalité qui a déjà installé deux docteurs dans les locaux de l'ancienne gare en attendant l'arrivée d'un troisième médecin début 2014.

Le dentiste sera installé dans ses nouveaux locaux à compter de Janvier 2014. Les travaux de rénovation pour les kinés et infirmiers sont engagés.

**- Questions diverses**

- Un arrêté du Maire va être pris pour entériner le nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), reçu en Mairie le 10 Décembre.

- Concernant les questions de sécurité routière dans le village, une étude va être demandée à un cabinet spécialisé afin d'apporter des améliorations, et ce en accord avec le département

- Suite aux orages des 6 et 7 Août 2013, un arrêté interministériel a retenu le dossier élaboré par la commune pour reconnaître le classement en catastrophe naturelle afin que les assurances jouent à plein pour les personnes sinistrées.